Image not found or type unknown

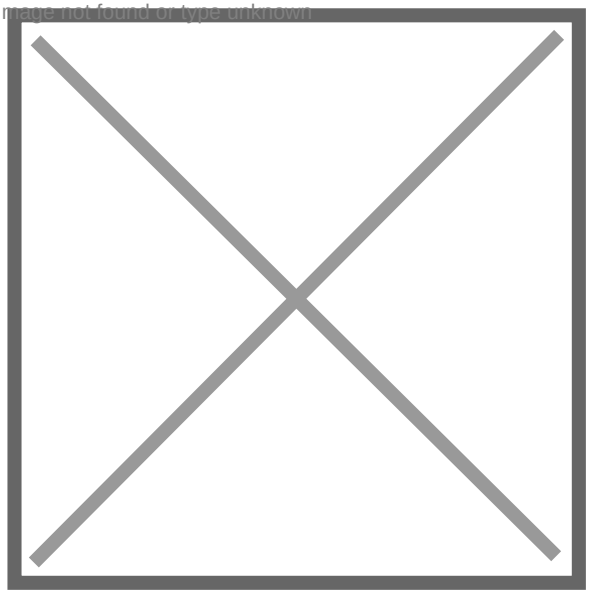

Obligation du propriétaire

Par **van08**, le **30/03/2009** à **13:00**

bonjour,

je loue une maison depuis 5 ans mon prpirétaire n as fait aucun travaux afin d améliorer l habitat , se matin il m a appelé pour m avertir qu'il allais augamnter le loyer je n ai rien contre sauf que la maison n ai pas isolée les fenétres moisisses car l hiver elles sont trés humides elles sont trés anciennes , la porte d entrée et un vrai courant d'air j ai du mettre un grand rideau doublé de pvc pour eviter que le froid ne passe trop , le mur de la montée d escalier moisi je concomme donc beaucoup de fioul . Quel sont mes recours afin que le propirétaire effectue les travaux . en l attente de vos réponse merci de m avoir lu

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés